

---

Adresse de la société populaire du Bois-d'Oingt qui applaudit aux mesures vigoureuses prises par la Convention et à l'énergie qu'elle a montrée, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire du Bois-d'Oingt qui applaudit aux mesures vigoureuses prises par la Convention et à l'énergie qu'elle a montrée, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 615-616;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31371\\_t1\\_0615\\_0000\\_19](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31371_t1_0615_0000_19)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

vous aurez sauvé l'existence (*Applaudissemens*) (1).

Cette société termine en annonçant l'envoi de 380 chemises, 61 paires de bas, beaucoup d'autres effets, 600 livres en assignats, etc... (2).

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au ministre de la guerre.

## 15

Les citoyens de la commune de Bellegarde (3), nouvellement formée en société populaire, félicitent la Convention sur les journées des 31 mai, premier et 2 juin, et sur la constitution républicaine qu'elle a donnée à la France; ils l'invitent à rester à son poste jusqu'à l'entière extinction de tous ses vils ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*Bellegarde, s.d.*] (5).

« Représentans du peuple,

Les citoyens de la commune de Bellegarde depuis quelques tems réunis et organisés en société populaire s'empressent de vous féliciter de vos pénibles et immortels travaux; ils ont admiré le courage héroïque que vous avez montré dans les célèbres journées des 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin, et ils ont applaudi à vos succès. Ils désiraient ardemment une constitution républicaine et ils l'ont reçue avec d'inexprimables transports d'allégresse.

Sages législateurs, vous qui avez jeté les fondemens de la première république du monde, vous qui avez anéanti la royauté et puni les rois et abattu les coupables idoles devant qui le monde était prosterné, vous qui l'avez donné par un acte de justice dont il n'avait jamais eu d'exemple en promenant le glaive de la loi sur toutes les têtes perfides et criminelles qui s'élevaient au milieu de vous, vous qui avez étouffé le démon de la guerre civile, écrasé l'hydre du fédéralisme, arraché le masque de l'hypocrisie à la superstition, et au fanatisme son flambeau et ses torches, vous qui avez enfin anéanti le monstre de l'aristocratie, encore quelques instans et la patrie est sauvée. Elle vous presse, et ses ordres sacrés vous font un devoir de rester à votre poste jusqu'à l'entière extinction de ses pires ennemis et des tyrans féroces ligués contre elle. »

BOUDET, MARCHAND (*présid.*), BOUDET fils (*secrét.*).

## 16

Les citoyens élèves de l'école de mathématiques et d'hydrographie de Rouen, demandent le second numéro des actions héroïques des ré-

publicains français; ils invitent la Convention à rester à son poste, et à ne point conclure de paix avec les tyrans coalisés.

Renvoi au comité d'instruction publique (1).

## 17

La citoyenne Marie Soubra fait don à la patrie d'une pension de 200 livres, dont elle avoit droit de jouir sur la liste civile.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (2).

## 18

La société populaire du Bois-d'Oingt applaudit aux mesures vigoureuses prises par la Convention, et à l'énergie qu'elle a montrée; elle l'invite à rester à son poste, jusqu'à ce qu'elle ait fait les lois qui émanent naturellement de la constitution, et qui doivent assurer le bonheur de la France.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Le Bois-d'Oingt, 20 pluv. II*] (4).

« Représentans du peuple,

La société populaire du Bois-d'Oingt, composée des citoyens des communes circonvoisines, admire avec toute la France les travaux de la Convention, l'énergie qu'elle déploie et les mesures vigoureuses qu'elle prend. Montagne célèbre! notre société est profondément convaincue que sans toi la Patrie seroit maintenant la proie des tyrans et de leurs satellites, que sans toi elle seroit plongée dans les guerres civiles et que sans toi les bons citoyens, les républicains démocrates auroient payé de leurs vies les principes qu'ils professoient. Mais tu as vaincu: les complots des royalistes, des fédéralistes et des patriotes hypocrites ont été connus et découverts: le glaive national les a frappés; ils n'existent plus. Continue néanmoins ton énergie, car d'autres scélérats peuvent naître encore, et peuvent encore former des projets liberticides. Ce n'est qu'en suivant avec vigueur le mouvement révolutionnaire, que dans l'intérieur règnera seul le vrai républicanisme, et qu'à l'extérieur la république triomphera.

Convention! nous te prions de rester à ton poste jusqu'à la paix: toi seule est capable de sauver la république, d'assurer son indépendance et de la faire triompher des tyrans ligués contre elle pour la détruire. Tu as tous les moyens nécessaire pour arriver à ce but important, et le plus puissant est la confiance, justement méritée, qu'ont pour toi tous les Français.

Mais tu ne dois pas rester à ton poste seulement jusqu'à la paix, nous désirons que tu y reste bien au delà. Convention! La Société populaire du Bois-d'Oingt est intimement convaincue que pour que les Français soyent heureux,

(1) *J. Sablier*, n° 1205.

(2) Creuse.

(3) *P.V.*, XXXIII, 397. *B<sup>in</sup>*, 28 vent.; *J. Sablier*, n° 1205; *Mon.*, XIX, 736.

(4) *C* 295, pl. 995, p. 7.

(5) *Ann. patr.*, p. 1963; *M.U.*, XXXVII, 458; *C. Eg.*, n° 578.

(1) *P.V.*, XXXIII, 387. *B<sup>in</sup>*, 28 vent.

(2) *P.V.*, XXXIII, 397.

(3) *P.V.*, XXXIII, 398. *B<sup>in</sup>*, 28 vent.

(4) *C* 295, pl. 995, p. 8.

pour qu'ils puissent vivre sous de bonnes loix, ce soit toi qui les combine et décrète. La Constitution nécessite des loix qui en émanent naturellement; ces loix ne peuvent être faites qu'après la Paix, et quels autres représentans peuvent mieux le faire que ceux qui ont décrété la Constitution ?

Tels sont les sentiments, tels sont les principes de la Société populaire du Bois-d'Oingt. Elle a voué une haine implacable aux royalistes et aux tyrans de toute espèce, et en attendant que tous les membres qui la composent soient appelés pour les combattre et les vaincre, elle s'occupe de la fabrication du salpêtre qui doit les exterminer. Vive la république ! Salut et Fraternité. »

SOLURHON (*présid.*), CARRAUD (*secrét.*), GREPPA (*secrét.*).

## 19

La société populaire de Censoir-sur-Yonne félicite la Convention sur le décret qui a rendu la liberté aux hommes de couleur; elle invite la Convention à rester à son poste, et annonce que le citoyen Depouilly a fait don à la patrie de la finance de sa charge de notaire, et que le citoyen Jean Baptiste Gaudouard-Montaure s'est engagé à payer annuellement, pendant la guerre, une somme de 150 liv. pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

## 20

L'agent national du district d'Autun annonce que des biens d'émigrés, estimés 28,300 liv., ont été vendus 71,920 liv., et que les Montagnards d'Autun ont fourni six cavaliers montés et équipés.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (2).

## 21

Le citoyen Jardin, ancien professeur de l'Université de Paris, adresse à la Convention la renonciation qu'il a faite au traitement qu'il recevoit comme ex-chanoine de Langres, et l'abandon du semestre qui lui en est dû.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (3).

## 22

L'agent national du district d'Argentan annonce que la raison triomphe, et que le fanatisme est en fuite dans ce district; que toute

l'argenterie des églises a été envoyée à la monnaie, et que des biens nationaux, estimés 3.630,938 liv., ont été portés à 5.600,353 liv.

Insertion au bulletin (1).

[Argentan, 24 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Grace aux travaux multipliés de nos infatigables représentans, le salut de la République s'assoit sur des bases constantes et inébranlables. Malgré les fédéralistes, les modérés et les malveillants de toute espèce la Montagne triomphe. Chez nous l'esprit public est à la hauteur de la Révolution. La Raison nous éclaire, le fanatisme est en fuite, et ses riches dépouilles viennent grossir les ressources de la Nation. Déjà le district d'Argentan a envoyé à la Convention, 955 marcs une once 3 gros d'argent, 113 marcs de métal argenté, 1611 livres de cuivre jaune et 64.491 livres de métal provenant des cloches.

Les biens des émigrés se vendent avec le plus grand avantage, et il n'est pas rare de les voir portés au triple et quadruple de leur estimation. Un objet estimé 264 livres a été porté à 1.500 livres. Un autre estimé 550 l. a été porté à 2.600. Un autre enfin estimé 60.000 l. a été vendu 123.000 l. Les républicains portent la confiance en la chose publique jusqu'à vendre leurs propriétés particulières pour acquérir des biens d'émigrés.

Les biens nationaux vendus jusqu'à ce jour, estimés 3.630.938 liv. ont été portés à 5.600.353 livres.

Montagne Sainte, continue d'affermir, le gouvernement républicain et ne termine ta glorieuse carrière, que quand tu auras fait disparaître pour toujours les tyrans coalisés, et les ennemis de la République. C'est le vœu des citoyens du district d'Argentan. S. et F. »

LAUTOUR (*agent nat.*)

## 23

Les administrateurs du district d'Orléans écrivent que des biens d'émigrés, estimés 182,260 liv., ont été vendus 404,045 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (3).

## 24

Le conseil général de la commune d'Uzès-la-Montagne annonce que, dans cette commune, les signes du fanatisme ont été remplacés par ceux de la liberté; il félicite la Convention sur le décret du 8 ventôse relatif aux personnes incarcérées, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XXXIII, 398-99. B<sup>in</sup>, 28 vent.; *Ann. patr.*, p. 1973.

(2) C 294, pl. 982, p. 28.

(1) P.V., XXXIII, 398. B<sup>in</sup>, 29 vent. (suppl<sup>t</sup>).  
(2) P.V., XXXIII, 398. B<sup>in</sup>, 28 vent.; M.U., XXXVII, 473; *Ann. patr.*, p. 1973.

(3) P.V., XXXIII, 399. B<sup>in</sup>, 28 vent.; *Ann. patr.*, p. 1973; J. Sablier, n° 1206.

(4) P.V., XXXIII, 399. B<sup>in</sup>, 29 vent. (suppl<sup>t</sup>).

(3) P.V., XXXIII, 398.